

PLEBS.

FIDELIV



TRANSITVS SCTI REMACII

Philippe GEORGE

LA MEMOIRE DES MORTS A STAVELOT-MALMEDY DES ORIGINES AU XII^e SIÈCLE

L'un des panneaux du retable de Stavelot, exécuté sur l'ordre de l'abbé Wibald vers 1145, est consacré aux funérailles de saint Remacle : les fidèles - *plebs fidelium* - entourent le corps du saint, posé dans un sarcophage et encensé. De pareilles scènes de funérailles illustrent les châsses mosanes⁽¹⁾. Autour de la tombe du saint patron va s'organiser une véritable «topographie funéraire» : abbés, moines et laïques privilégiés⁽²⁾.

Lorsqu'on aborde l'histoire d'une abbaye, comme de tout établissement religieux, la mort est partout présente. L'essentiel des domaines des monastères a été constitué par des donations. Or, la plupart sont faites pour le salut de l'âme du donateur⁽³⁾. Est-il nécessaire de rappeler qu'au Moyen Age le salut de l'âme est l'objectif primordial?⁽⁴⁾ La générosité envers une église vise à l'obtention du pardon pour gagner le paradis; dans cette perspective, la Vierge et les saints paraissent des intercesseurs privilégiés - «des avocats» - qu'il convient de s'attacher pour cette «comptabilité de l'au-delà»⁽⁵⁾.

A la mémoire de mes amis malmédiens Gisèle et Robert Christophe-Servais, Fernand Dandrifosse, et Alexandre Ledur.

Adresse de l'auteur : Trésor de la Cathédrale de Liège, rue Bonne Fortune 6 à 4000 LIEGE.

⁽¹⁾ Par exemple l'enterrement de saint Hadelin (XII^e siècle) sur la châsse de saint Hadelin de Visé (Hadelin, disciple de saint Remacle), cf. *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (Xe-XII^e siècle)*, Liège, 2000, p. 151-155.

⁽²⁾ M. LAUWERS, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites et société au Moyen Age : diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles*, Paris, 1997. Bibliographie dans D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'Islam 1000-1150*, Paris, 1998, p. 219-252; Ph. GEORGE, *La mémoire des morts, LE MOYEN AGE*, t. XCV, 1989, p. 527-534, et *Les moines face à l'éternité*, IBIDEM, t. CIV, 1998, p. 125-130; Fr. NEISKE, *La mémoire des morts à Montier-en-Der. Les sources et leur fonction dans l'histoire du monastère*, dans Actes du Colloque international *Les moines du Der 673-1790*, organisé par P. CORBET, Joinville-Montier-en-Der (1998), Langres, 2001, p. 341-359.

⁽³⁾ Exemples dans Fr. BAIX, *Etude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmédy. Première partie : L'abbaye royale et bénédictine (Des origines à l'avènement de S. Poppon, 1021)*, Paris-Charleroi, 1924, p. 153 et p. 158-9.

⁽⁴⁾ Luc, 12, 33 : «Vendez tout ce que vous possédez, donnez le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel»; Tobie, 4, 10 : «L'aumône libère de la mort et ne laisse pas l'âme aller vers les ténèbres de la mort». Deux citations bibliques rappelées par M. PARISSÉ, *La vie religieuse en Lorraine au XI^e siècle*, SACRIS ERUDIRI, t. XX, 1971, p. 28.

⁽⁵⁾ Belle expression de J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Age*, Rome, 1980.

Dans les diplômes de fondation de Stavelot-Malmedy vers 647/648, en accordant à l'abbaye un vaste domaine en Ardenne, le roi Sigebert requiert en échange la prière des moines pour le repos de son âme. Son maire du palais Grimoald n'agit pas autrement : *recognitans molem peccaminum meorum, qualiter veniam optinere merear*⁽⁶⁾. Obituaires et nécrologes retranscrivent fidèlement la mémoire des défunts et les revenus affectés à leur célébration. Les colophons de la Bible de Stavelot, terminée en 1097, appellent les suffrages des utilisateurs pour les artistes réalisateurs⁽⁷⁾. De nos jours, on a peine à cerner l'importance des efforts des gens du Moyen Âge pour entretenir leur souvenir au-delà de la mort et assurer *ipso facto* leur salut⁽⁸⁾.

LES ABBÉS ET LA COMMUNAUTÉ DES MOINES

La *Vita Popponis*, Vie de l'abbé Poppon (1020-1048) rédigée peu de temps après son décès, montre l'importance que revêtait le passage vers la mort et l'accès direct au ciel⁽⁹⁾ pour les champions de la foi. L'idéalisation du héros dans son dernier combat est «un élément du climat moral des monastères»⁽¹⁰⁾. La solennité et la publicité de ces derniers instants devant toute la communauté monastique réunie incluent une série de rites prévus⁽¹¹⁾. C'est l'apothéose pour l'hagiographe à son oeuvre de sanctification de celui qu'il considère comme le second fondateur de l'abbaye, enseveli au milieu de la crypte. Dans le vaste et nouveau monument, cette sépulture privilégiée fait pendant, en bas, à la présence, en haut, des reliques du premier fondateur, saint Remacle, élevées sur l'autel et point de mire du sanctuaire. Les lettres relatives à la charité écrites par Richard de Saint-Vanne à son disciple Poppon et le calice en plomb, posés sur le corps de l'abbé à son ensevelissement, sont des documents archéologiques intéressants sur les coutumes funéraires; ils ont aujourd'hui disparu. La lame funéraire en plomb de l'abbé fut retrouvée

⁽⁶⁾ HR3 : nous abrègerons sous cette forme HR suivie du numéro du document le *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, éd. HALKIN (J.) & ROLAND (C.-G.), t. I, Bruxelles, 1909 (CRH, Publications in-4°).

⁽⁷⁾ Les colophons sont retranscrits complètement par Fr. MASAI, *Les manuscrits à peintures de Sambre et Meuse aux XIe et XIIe siècles*, CAHIERS DE CIVILISATION MÈDIEVALE, t. III, 1960, p. 178. Synthèse dans M.-R. LAPIÈRE, *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XIe-XIIe siècles)*, Paris, 1981, p. 263 sv. (BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTE DE PHILOSOPHIE & LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, Fasc. CCXXIX).

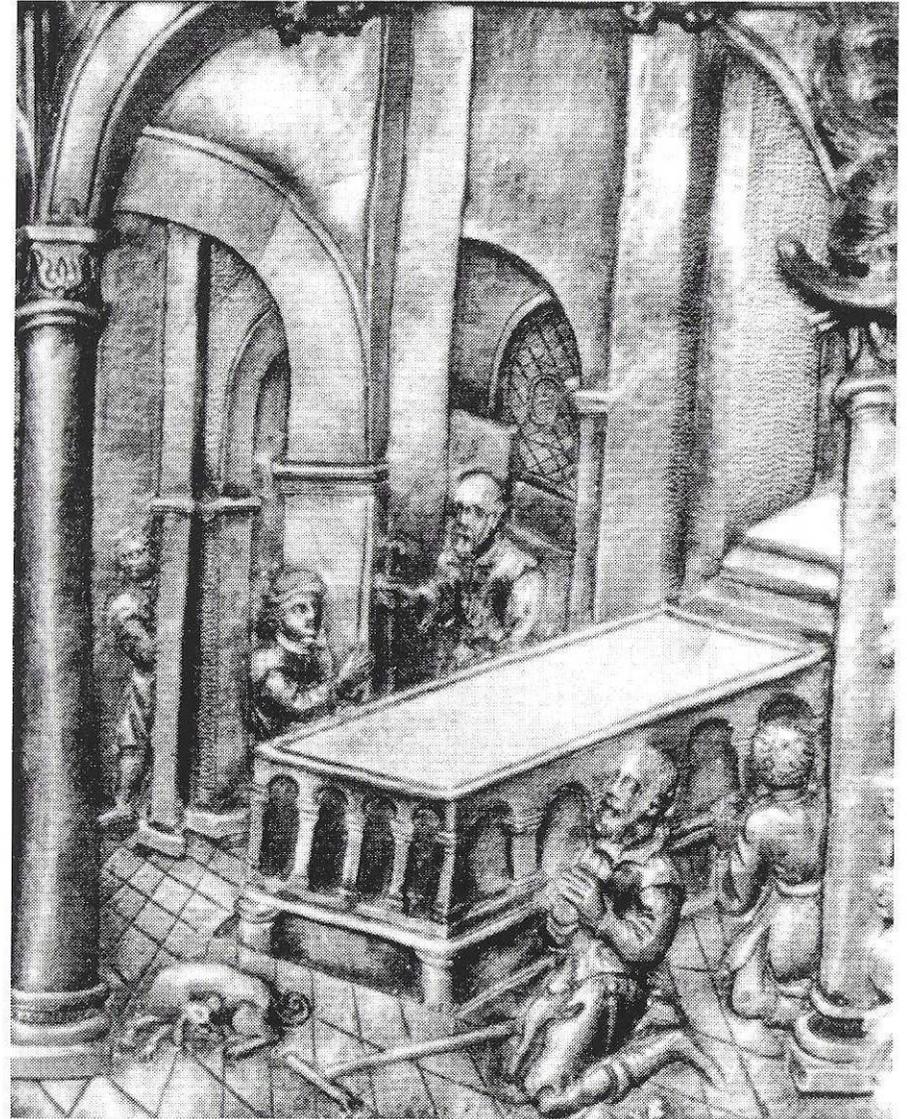
⁽⁸⁾ Comme l'exprime très bien Ludwig Falkenstein : "Die Sicherung des Totengedächtnisses beanspruchte im Mittelalter einen ungewöhnlich wichtigen Platz im Leben der meisten Menschen. Und man kann sich heute nur noch schwer vorstellen, wie stark dieses Bemühen die Zeitgenossen beherrschte" (L. FALKENSTEIN, *Die Kapellensiftung zu Berensberg, die Pfarrei Laurensberg und die kirchliche Gebietsgliederung nördlich Aachens im Mittelalter*, dans *Kapelle und Kirche St.-Matthias zu Berensberg (1381-1890)*, t. I, Rolduc, 1991, p. 7). A partir d'un cas précis en 1381, la fondation du chevalier Mathias de Berensberg, cet article étudie très bien de façon générale la solidarité des vivants et des morts, avec de nombreux exemples et une importante bibliographie sur le sujet.

⁽⁹⁾ L'iconographie des funérailles de Remacle, dont nous parlions plus haut, porte la légende : *TRANSITUS S(AN)CTI REMACLI*; la *Vita Popponis*, c. 28 : *e carne transeam*.

Le mot *transitus* ("trépas glorieux") indique que la personne très respectée a eu, au moment de sa mort, l'accès direct au ciel (F. NEISKE, "Transitus sancti Maioli". *La mémoire de saint Mayeul dans les nécrologes et les martyrologes du Moyen Âge*, COLLOQUE INTERNATIONAL SAINT MAYEUL ET SON TEMPS, Valensole (1994), Digne-les-Bains, 1997, p. 259-271). Eef Overgaauw (cf. *infra*) constate pourtant que le terme est peu fréquent dans les martyrologes et dans les nécrologes.

⁽¹⁰⁾ H. PLATELLE, *La mort précieuse. La mort des moines d'après quelques sources des Pays-Bas du Sud*, REVUE MABILLON, t. LX, 1982, p. 152.

⁽¹¹⁾ Cf. nos articles *Un moine est mort : sa vie commence*. Anno 1048 obiit Poppo abbas Stabulensis, LE MOYEN ÂGE, sous presse, et *Un réformateur lotharingien de choc : l'abbé Poppon de Stavelot (978-1048)*, REVUE MABILLON, nv. sér. 10, t. LXXI, 1999, p. 89-111.



Le tombeau de saint Poppon.
Buste-reliquaire de saint Poppon, XVIIe siècle (Détail).
Stavelot, Trésor.

en 1626 et en subsiste au Musée de Stavelot un fragment minuscule et informe⁽¹²⁾, devenu presque une relique.

En 1105-1119, l'abbé Poppon II affecte les revenus d'un nouveau moulin sur l'Amblève pour sa "mémoire" *pro remedio anime mee [...] memoriam mei [...] commendabilem reddere querens [...] ut semper pia mei apud illos sit recordatio*⁽¹³⁾. En 1105, l'abbé Folmar règle une convention pour se recommander aux prières des moines *in vigiliis et orationibus, missis et psalmis*⁽¹⁴⁾. Le même abbé prend des dispositions à Malmédy : *Intrante missa pro anima mea et predecessorum et successorum et fratrum et benefactorum huius ecclesie et cunctorum fidelium defunctorum pulsantur campane, missa celebretur et vigilie et fratres habeant solatium II solidos et pauperes II panis modios ex supradicta decima*⁽¹⁵⁾. Il institue ainsi des commémorations collectives pour tous les frères et tous les bienfaiteurs. Messes et vigiles sont célébrées, les cloches appellent à l'office et une distribution de pains est faite aux pauvres. La dîme concédée paie les frais des cérémonies. De même sont commémorés collectivement les frères défunts de certains établissements unis par confraternité⁽¹⁶⁾. D'autre part le rouleau funèbre de Hugues de Maumont, abbé de Solignac (+ 1240), fut présenté à Stavelot par le porteur Jean le 5 juin 1241⁽¹⁷⁾.

Les ossements des moines étaient enterrés *negligenter ab occidentali parte templi* - il s'agit vraisemblablement du cimetière Saint-Lambert⁽¹⁸⁾ - et, en 1151, Wibald les replace *decenter*⁽¹⁹⁾.

Le 21 mars 1182, l'abbé Erlebald cède à la communauté l'église paroissiale de Stavelot et l'église de Roanne, à charge pour elle de célébrer des vigiles et des messes mensuelles, pour l'âme de Wibald, - «son père spirituel, son frère charnel et

⁽¹²⁾ W. LEGRAND, *Notes sur le culte de saint Poppon, I*, CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE DU PAYS DE LIEGE, t. XXXIII, 1942, p. 42 sv.. La lame portait apparemment la date de 1049. François Laurenty, dans sa chronique (ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Fonds de Stavelot-Malmédy*, I, 542) écrit : *Anno ab incarnatione D(omi)ni M. XLVIII, obiit Poppo abb(as) VIII K(alendas) febr(uarii) +*. Ce n'est pas une éventuelle erreur de style pour 1049 car Wazon qui mourut le 8 juillet 1048 assista aux funérailles de Poppon, mais peut-être une erreur épigraphique classique : VIII au lieu de VIII. On sait en effet que Poppon mourut le 25 janvier 1048, cf. *supra*.

⁽¹³⁾ HR 141. L'anniversaire de l'abbé est réorganisé par Wibald en 1140 (HR 289) et commentaires dans Fr.-J. JAKOBI, *Wibald von Stablo und Corvey (1098-1158). Benediktinischer Abt in der frühen Stauferzeit*, Munster, 1979, p. 262.

⁽¹⁴⁾ HR 137. Ph. GEORGE, *A Stavelot-Malmédy entre 1080 et 1130. Cinquante ans de vie monastique revisités*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LIEGEOIS, t. XXIV, 2001, p. 1-23.

⁽¹⁵⁾ J. STIENNON, *Le scriptorium et le domaine de l'abbaye de Malmédy du Xe au début du XIIIe siècle d'après les manuscrits de la Bibliothèque Vaticane*, BULLETIN DE L'INSTITUT HISTORIQUE BELGE DE ROME, t. XXVI, 1950, p. 30.

⁽¹⁶⁾ Ph. GEORGE, *Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. CLXI, 1995, p. 105-169.

⁽¹⁷⁾ *Ibidem*, p. 149.

⁽¹⁸⁾ Visible sur les plans anciens de l'abbatiale, cf. L.-F. GENICOT, *Un «cas» de l'architecture mosane : l'ancienne abbatale de Stavelot. Contribution à l'étude de la grande architecture ottonienne disparue du pays mosan*, BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS & DES SITES, t. XVII, 1967-1968, p. 81.

⁽¹⁹⁾ *Recondidit/recondere*, verbe aussi utilisé dans le vocabulaire des reliques, cf. notre article *Un reliquaire, «souvenir» du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056?*, REVUE BELGE D'ARCHEOLOGIE & D'HISTOIRE DE L'ART, t. LVII, 1988, p. 5-21; cette mention de l'ossuaire de Stavelot suit immédiatement une inscription dédicatoire de l'autel de saint Maurice en 1046 (Ed. dans notre ouvrage *Les reliques de Stavelot-Malmédy. Nouveaux documents*, Malmédy, 1989, p. 85). Photographie de l'ossuaire de la crypte dans A. MALEVEZ-SCHMITZ, *Approche démographique de l'ancienne abbatale de Stavelot*, dans *Abbaye de Stavelot. Approche archéologique*, Stavelot, 2000, p. 36.



Le caveau de Wibald. Fouilles archéologiques de Stavelot en 1994 (Photo Alain Boos).

son prédécesseur» -, pour la sienne après sa mort et pour tous les fidèles défunts⁽²⁰⁾. Le labeur des moines doit être récompensé et leur dévotion doit demeurer ardente⁽²¹⁾. C'est le 19 juillet 1158, au retour d'une ambassade, que Wibald était mort à Bitolj-Bitola (République de Macédoine). L'année suivante, Erlebold fait rapatrier la dépouille mortelle de son frère, qui est inhumée le 26 juillet 1159 à Stavelot au pied de l'autel majeur⁽²²⁾; la cérémonie est grandiose, rehaussée de la présence de plusieurs abbés et de celle de l'évêque Henri de Leez⁽²³⁾. La date de 1182 est intéressante; elle est à mettre en relation avec la sépulture privilégiée découverte devant le chœur des moines et attribuée à l'abbé Wibald⁽²⁴⁾. La crosse retrouvée porte des émaux champlevés, de toute évidence de la seconde moitié du XIIe siècle; son inscription latine met en exergue la «Loi» et l'«Écriture», dont la résonance dans la carrière de Wibald, théologien formé dans les écoles liégeoises et intéressé par le droit romain, ne sont pas innocentes. Une crosse spécialement réalisée pour l'ensevelissement n'est pas à exclure; d'autres exemples contemporains attestent cette pratique⁽²⁵⁾. La préoccupation d'Erlebold déjà entrevue pour le culte des reliques se double d'un souci particulier pour le culte des morts. Il fonda aussi son propre anniversaire à Stavelot, dotant la célébration de sa mémoire de divers biens et distribuant aux moines et aux pauvres des avantages en nature⁽²⁶⁾.

A Malmédy, Erlebold institua une léproserie, après s'être occupé à Stavelot des revenus de l'hôpital⁽²⁷⁾, domaine relevant de la compétence du cœutre. Décidément tout se passe comme si, une fois devenu abbé, il s'était souvenu des problèmes à résoudre auxquels il avait été confronté lorsqu'il était cœutre. Mais, au fait, de quelle maladie est mort Wibald, et dans quelles circonstances exactes? Les ossements découverts pourraient-ils être interrogés dans ce sens? Pouvoir répondre à cette question permettrait peut-être de sonder davantage encore les motivations profondes de son frère.

⁽²⁰⁾ HR 272.

⁽²¹⁾ *Ut vero labor fratrum absque mercede non transeat, nec eorum devotio ex tempore umquam refrigescat*, HR 272.

⁽²²⁾ A titre de comparaison, pour des transferts de cadavres durant un trajet relativement long, nous citerons le cas de Baudouin Ier, frère de Godefroid de Bouillon, mort en 1118, qui avait exigé une inhumation de *more Teutonico* c'est-à-dire les entrailles retirées du corps, ce dernier étant salé; il en fut de même pour le cadavre d'Henri II de Leez mort en 1164 à Pavie et ramené à Liège. Cf. le compte rendu de l'ouvrage de H. E. MAYER que nous avons rédigé pour LE MOYEN AGE, 1988, p. 491-492.

⁽²³⁾ *Cuius [Wibaldi] ossa cum post annum et dies sex a fidelibus suis iussu serenissimi imperatoris Frederici primi ad nos relata fuissent, 7 Kal. Augusti a domno Henrico Leodiensi episcopo cum aliquantibus abbatibus et magna frequentia cleri et populi, non sine magno dolore et luctu fratrum suorum venerabiliter sepulture sunt tradita ante altare beati Petri et Remacli, in loco qui est inter chorum et gradus cancelli, quatinus huius exemplo successores eius accensi res ecclesie et fratrum sibi creditas non distrahere vel alienare, set conservare et augere, imitatores eius facti, studeant*. Manuscrit du XVe siècle retranscrit en partie dans *Monumenta Corbeiensia*, éd. Ph. JAFFE, Berlin, 1864 (BIBLIOTHECA RERUM GERMANICARUM, t. I), p. 607 et repris par François Laurenty (IDEM, p. 608); cf. JAKOBI, *op. cit.*, p. 188. Jusqu'à la dernière guerre, on conservait au Musée Curtius une pierre commémorative de l'ensevelissement en ce lieu du prélat, cf. WEERTS (N.), CAHIERS DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS, t. III, Liège, 1985, n° 150 p. 203-204.

⁽²⁴⁾ B. EVRARD-NEURAY & B. LAMBOTTE, *Abbaye de Stavelot. Approche archéologique*, Stavelot, 2000, p. 16-17.

⁽²⁵⁾ E. DABROWSKA, *Insignes du pouvoir épiscopal et abbatial dans l'archéologie funéraire des diocèses pyrénéens français*, AQUITANIA, t. XIII, 1995, p. 277-284; IDEM, *La nécropole abbatiale à Saint-Guilhem-le-Désert. Etat des questions*, ETUDES HERAULTAISES, t. XVIII-XIX, 1997-1998, p. 21-26, ainsi que son article de synthèse *Passeport pour l'au-delà. Essai sur la mentalité médiévale*, LE MOYEN AGE, sous presse; J.-L. KUPPER, *La crosse et l'anneau d'Albert de Cuyck*, dans Liège. *Autour de l'an mil*, *op. cit.*, p. 28.

⁽²⁶⁾ HR 279.

⁽²⁷⁾ Ph. GEORGE, *L'hospitalité, la charité et le soin aux malades à Stavelot-Malmédy au Moyen Age (VIIe-XIIe siècles)*, REVUE BENEDICTINE, t. CVIII, 1998, p. 315-330.

LES LAÏQUES ET LES NOBLES

«Les nobles ne considèrent pas les monastères seulement comme des sources de revenus et des moyens de pouvoir. Des moines, des clercs, et des moniales, ils attendent des prières, une association pieuse, l'aide et l'accueil pour leurs enfants, l'instruction, le prestige. Ils peuvent aussi bien les aider à se réformer qu'être tentés de les ruiner»⁽²⁸⁾.

Si les grands participent aux cérémonies de funérailles d'abbés importants, ils souhaiteront eux-aussi être ensevelis dans l'abbatiale. Frédéric duc de Basse-Lotharingie (+ 1065), en tant qu'avoué de l'abbaye, et son épouse y reposent⁽²⁹⁾. En 1118, par la cession de leur alleu de Taverneux, Boson et sa femme Heluide fondent un autel sous la tour dans l'abbatiale de Stavelot et demandent à y être inhumés; ils prescrivent en outre la célébration de messes quotidiennes à leur mémoire⁽³⁰⁾. En 1105 un couple de nobles, Gérulfe et Berlende, font une donation pour rejoindre la même sépulture que leurs fils, Winand et Héribert, morts prématurément et ensevelis dans l'abbatiale *inter portam monasterii dextrosum in parte aquilonari*⁽³¹⁾.

Une concurrence s'instaure même entre les institutions monastiques : sous l'abbatiale de Raoul vers 1082-1095, Ide, épouse de Conon de Montaigu, devait finalement préférer Stavelot à Saint-Hubert pour faire préparer le lieu de sa sépulture, inspirée par les conseils de Bérenger, abbé de Saint-Laurent de Liège; c'est à l'abbaye de saint Remacle qu'elle fera des donations⁽³²⁾.

Dans la confirmation des privilèges de l'abbaye par le souverain pontife, la clause relative à l'inhumation sauvegarde les droits des églises dont dépend le défunt⁽³³⁾.

Les exemples abondent de donations pour le salut de l'âme. Vers 1045 une certaine Hadewide, noble, donne deux serfs au monastère, *pro salute anime mee et filii mei*⁽³⁴⁾. En 1082, Ebroin de Wodemont donne à l'église de Stavelot un manse de terre pour la célébration de son anniversaire, de celui de son père et pour l'âme de l'abbé Poppon⁽³⁵⁾. En 1107, Berte de Bullun donne trois serfs au monastère *pro eterne vite adipiscenda libertate*⁽³⁶⁾. En 1128, Roland de Doreux donne deux serfs *pro remedio anime mee*, et règle sa succession pour que la donation reste inchangée après sa mort. En 1130-1139, Waléran de Limbourg, duc de Basse-Lotharingie, et son épouse Judith donnent la dime d'Henri-Chapelle *pro salute omnium*

⁽²⁸⁾ M. PARISSÉ, *Noblesse et monastères en Lotharingie du IXe au XIe siècle*, MONASTISCHE REFORMEN IM 9. UND 10. JAHRHUNDERT, Sigmaringen, 1989, p. 182 (VORTRÄGE UND FÖRSCHUNGEN, t. XXXVIII).

⁽²⁹⁾ HR 114 : en 1067, l'alleu de Sprimont est donné à l'abbaye pour respecter la volonté du duc défunt de reposer aux côtés de son épouse dans l'église de Stavelot et *pro remedio anime sue*. La carrière de ce duc fait l'objet des recherches de Jean-Louis Kupper sur les origines du duché de Limbourg.

⁽³⁰⁾ *in loco eodem nostri memoria in cotidianis missarum celebrationibus haberetur*, HR 140.

⁽³¹⁾ HR 136.

⁽³²⁾ *La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, c. 76, éd. K. HANQUET, Bruxelles, 1906, c. 76, p. 181.

⁽³³⁾ *Sepulturam quoque ipsius loci liberam esse concedimus, ut quicumque se illic sepeliri deliberaverint, nisi forte excommunicati sint nullus obsistat, salva tamen justitia matricis ecclesie*, HR 178. Sur ce droit de sépulture, cf. L. FALKENSTEIN, *Berensberg*, *op. cit.*, p. 16.

⁽³⁴⁾ HR 104.

⁽³⁵⁾ HR 114.

progenitorum suorum et totius successionis ⁽³⁷⁾; ils obtiennent que leur nom soit inscrit dans l'obituaire à la date du 16 juillet ⁽³⁸⁾. En 1172, Henri III, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, confirme à Stavelot cette même donation faite par son aïeul ⁽³⁹⁾. Le préambule de l'acte en dit long sur l'état d'esprit de l'époque en réaffirmant clairement que les dons des princes et des nobles aux églises sont utiles au salut de leur âme ⁽⁴⁰⁾. En 1175, Gilles de Duras veut réparer les dommages qu'il a causés à Stavelot *mee ergo et meorum salutis providens* ⁽⁴¹⁾, et, en 1190, Henri de Mollesberg renonce à son avouerie d'Andernach *pro remedio anime patris mei et matris omniumque parentum meorum* ⁽⁴²⁾. La commémoration de la mort, la célébration de son anniversaire, l'obit n'impliquent pas que les bénéficiaires soient spécialement enterrés dans l'abbatiale, mais la prière des moines est constamment requise pour le salut de leur âme.

La *Vita Popponis* mentionne deux cas de *vestitio ad succurrendum* ⁽⁴³⁾, c'est-à-dire l'abandon du siècle pour revêtir l'habit monastique à l'approche de la mort ⁽⁴⁴⁾ : le chevalier Etienne et le chapelain Odulfe. Vers 1100 intervient un nouveau cas avec Wideric de Paire; il donne son alleu *sub testimonio sanctoque Remaclo pro salute anime sue et loco sepulture*. Son fils Hérیمان sera lui aussi enseveli à l'abbaye.

La conversion d'un noble à la vie monastique a des répercussions inévitables sur sa famille et son entourage. Une conversion peut aussi en déclencher d'autres. D'autres considérations peuvent intervenir : sécurité matérielle pendant la vie, commémoration après la mort... Accueilli au sein de la communauté monastique, le noble pourra être chargé de la gestion d'un domaine qu'il connaît bien ⁽⁴⁵⁾. Une donation importante demande souvent à être confirmée par les héritiers pour éviter toute difficulté; c'est la *laudatio parentum* bien connue ⁽⁴⁶⁾.

* * *

⁽³⁶⁾ HR 138.

⁽³⁷⁾ HR 167.

⁽³⁸⁾ Commentaires dans JAKOBI, *op. cit.*, p. 261-262.

⁽³⁹⁾ HR 264.

⁽⁴⁰⁾ *Utiliter ea que a principibus vel quibusque nobilibus ecclesiis Dei pro salute animarum suarum et spe post hanc vitam misericordie consequende conferuntur [...], Ibidem.*

⁽⁴¹⁾ HR 267.

⁽⁴²⁾ HR 277.

⁽⁴³⁾ Sur la *vestitio*, J. DUBOIS, *Les moines dans la société du Moyen Age*, dans *Histoire monastique en France au XIIe siècle*, Londres, 1982, p. 29 sv. complément bibliographique dans L. FALKENSTEIN, *Berensberg*, *op. cit.*, p. 15 note 30. Sur la *Vita Popponis*, respectivement aux c. 25 et c. 35, notre article *op. cit.*.

⁽⁴⁴⁾ *extrema veniens, infirmi tactus, voluit seculo abrenuntiare et monachus fieri in monasterio Stabulaus*, HR 131.

⁽⁴⁵⁾ «Au cours d'une série de conversions et de donations, une parenté noble se transforma en un groupe fonctionnel au service du monachisme réformateur sous la direction d'un abbé apparenté qui, parmi ces collaborateurs fidèles, jouait un rôle pareil à celui d'un châtelain dans la vie séculière» (J. WOLLASCH, *Parenté noble et monachisme réformateur. Observations sur les «conversions» à la vie monastique aux XIe et XIIe siècles*, REVUE HISTORIQUE, t. CCLXIV, 1977, p. 23).

⁽⁴⁶⁾ J. GILISSEN, *Introduction historique au droit*, Bruxelles, 1979, p. 571 et 659.



Les funérailles de saint Remacle. Dessin du retable de Stavelot, XVIIe siècle (Détail). Liège, Archives de l'Etat.

ENTREtenir LA MÉMOIRE

A la fin du XI^e siècle, les moines de Malmedy s'engageaient à ce «que les noms des bienfaiteurs de l'abbaye [...] soient inscrits de la même manière dans le *Livre de Vie*»⁽⁴⁷⁾. En 1167, l'évêque de Liège Alexandre II fait une donation à l'abbaye pour la commémoration annuelle de son anniversaire «par des vigiles solennelles et une messe pour les défunts»⁽⁴⁸⁾. En 1119, Poppon II institue la fête des morts le lendemain de la Toussaint⁽⁴⁹⁾. Les confraternités des monastères de Stavelot et de Malmedy établissent des règles précises pour l'annonce et la commémoration de la mort.

La conscience historique d'une *Series abbatum Stabulensium* s'appuie aussi sur le souvenir et la mise en valeur du lieu d'ensevelissement des abbés. Tout établissement religieux a toujours été désireux de posséder une liste de ses dirigeants : *Nomina abbatum Stabulensium*, Catalogues d'abbés prolongés jusqu'à l'époque moderne, Catalogue des hommes illustres de l'abbaye : *Viri illustres qui ex monasterio Stabulensi prodierunt* ... Au cours des siècles, les chroniqueurs et historiens qui se sont occupés de Stavelot-Malmedy y sont allés chacun de leur liste abbatiale. Le souvenir des morts entretient ainsi la mémoire historique.

Saint Remacle est mort un 3 septembre, avant 677⁽⁵⁰⁾. Une inscription commémorait le souvenir du lieu primitif de sépulture du saint dans l'oratoire de Saint-Martin : *Quisquis humum docta variatam conspicis arte, / Flecte genu tali est dignus honore locus. / Presulis hoc tumulo iacuerunt ossa Remacii, / Ossa inhonorato non retinenda solo. / Nobile depositum tellus servauit honore, / Artubus agnoscens numen inesse sacris. / Reddidit intactum, fuluo quod dignius auro / Conderet artificis docta labore manus. / Hinc igitur moueas gressus actusque prophanos, / Acceptum superis hunc venerare locum*⁽⁵¹⁾.

Goduin, abbé vers 676-690, fit reconstruire l'abbatiale de Stavelot.

La *Vita Remacii Prima* mentionne seulement le jour - le 3 septembre - de la célébration de la *depositio* de saint Remacle, c'est-à-dire le jour de sa mort et de

⁽⁴⁷⁾ [No]mina adiutorum et benefactorum huius [monasterii] [Pauli et] Petri sanctorum martirum Quirini et Iusti sicut hic detinentur ita scribantur in libro vite (J. STIENNON, *Le scriptorium*..., op. cit., p. 9).

⁽⁴⁸⁾ *ut singulis annis in anniversario nostro solempnes vigilie et missa pro fidelibus defunctis ab universo conventu celebretur*, HR 259, J.-L. KUPPER, *Alexandre II, évêque de Liège*, BIOGRAPHIE NATIONALE DE BELGIQUE, t. XXXIX, 1976, col. 31-36.

⁽⁴⁹⁾ *Statuens inde sollempniter fieri commemorationem omnium fidelium defunctorum, post festivitatem omnium sanctorum*, HR 141.

En 1085, le jour des morts était établi à la cathédrale Saint-Lambert, cf. *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, 43-45, et *L'Obituaire de la cathédrale Saint-Lambert*, éd. A. MARCHANDISSE, Bruxelles, 1991, p. LIV. A titre de comparaison, c'est dans les années 1030 qu'Odilon de Cluny l'instaure dans son abbaye et les établissements qui en dépendent (D. IOGNA-PRAT, op. cit., p. 221).

⁽⁵⁰⁾ Cf. notre article au Colloque de Wavreumont en 2001, *Saint Remacle de Malmedy et de Stavelot. Entre mythe et réalité*, Actes sous presse.

⁽⁵¹⁾ LIEGE, ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Fonds de Stavelot-Malmedy*, I, n° 542, f. 75r; l'information est confirmée par Martène et Durand, cf. *infra*; voir aussi W. HARLESS, *Der Reliquien- und Ornamentenschatz der Abteikirche zu Stablo*, II, JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERETHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, t. XLVI, 1869, p. 138, L. NAVEAU de MARTEAU & A. POULLET, *Recueil d'épithètes de Henri van den Berch, héraut d'armes Liège-Looz de 1640 à 1666*, Liège, t. II, 1928, n° 2251 et Fr. BAIX, *Saint Remacle. Culte & reliques*, I, FOLKLORE STAVELOT-MALMEDY, t. XVIII, 1954, p. 24.

son enterrement⁽⁵²⁾. Des miracles ont lieu sur sa sépulture et entraînent des dons aux religieux. C'est le chroniqueur Hériger le premier⁽⁵³⁾ qui rapporte que Remacle fut enseveli «dans l'oratoire de saint Martin qu'il avait lui-même fondé» et que l'abbé Goduin, quatrième abbé selon Hériger⁽⁵⁴⁾, âgé, transféra le corps du saint «dans l'église Saint-Pierre» et orna son sépulcre d'or et d'argent⁽⁵⁵⁾. L'*Inventio Remacii*, c'est-à-dire le récit de la découverte du tombeau de saint Remacle en 1042, fait sans doute référence à ce passage d'Hériger quand il rapporte *sicut a patribus nostris veredica relatione est relatum scriptoque proditum*⁽⁵⁶⁾. L'*Inventio* avance la date du 25 juin (*VII. Kal. Julii*) et précise que Goduin fit faire un reliquaire pour les ossements du saint qu'il fit exposer derrière l'autel des apôtres Pierre et Paul et confia le sépulcre du saint à la terre. Saint Remacle avait sans doute entrepris la construction d'une abbatiale à Stavelot mais il était mort quand l'église fut totalement achevée : ainsi l'atteste le premier chapitre du Livre I des *Miracula Remacii*, rédigé vers 851-861, qui rapporte que l'autel de l'église était toujours en construction⁽⁵⁷⁾ alors que l'on honorait déjà Remacle d'un culte. Selon la *Dedicatio*, récit de la dédicace de l'église de Poppon en 1040, c'est Goduin qui consacra l'abbatiale. Cette dédicace nous semble devoir concorder avec la translation du corps de saint Remacle dans le nouvel édifice et être fixée au 25 juin⁽⁵⁸⁾. Les historiens⁽⁵⁹⁾ ont supposé que cette cérémonie devait avoir obligatoirement lieu un dimanche, ce qui ne nous paraît pas nécessaire⁽⁶⁰⁾, et ont dès lors proposé la date de

⁽⁵²⁾ *Celebratur autem depositio eius [Remacii] tertio Nonas Septembris. Vita Remacii*, c. 8, p. 108; jour rappelé aussi dans le titre de l'oeuvre : *Incipit vita vel actus almi antistitis Remacii, quod est III. Non. sept.*

⁽⁵³⁾ HERIGER, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. R. KOEPKE, MGH, SS, t. VII, 1846, c. 56 p. 189 : *Corpus eius [Remacii] honorifice curatum, cum multa melodia psalmodum et hymnorum in oratorio beati Martini, quod ipse condiderat, est sepultum. Ubi et aliquandiu iacuit, et secum Domino vivere miraculis attestantibus indicavit. [...] Subinde Goduinus annis et morum maturitate grandævus, qui etiam sancti viri transtulit, et in ecclesia beati Petri locavit, lectum illius auro argenteoque decoravit.*

⁽⁵⁴⁾ Après les abbés Babolène et Sigolin, information reprise ensuite par la *Dedicatio*. Sur l'*Inventio* et la *Dedicatio*, notre article *Poppon*, op. cit..

⁽⁵⁵⁾ Fr. BAIX, *Nouvelles recherches sur deux biographies de saint Remacle*, MELANGES D'HISTOIRE OFFERTS A CHARLES MOELLER, t. I, Louvain, 1914, p. 17 et Fr. BAIX, *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, REVUE BÉNÉDICTINE, t. LX, 1950, p. 136.

⁽⁵⁶⁾ Sur ce problème, Fr. BAIX, *Nouvelles recherches*, op. cit., p. 17.

Hériger parle de *lectus*, l'*Inventio* de *lectica*, c'est-à-dire un cercueil évoluant vers un reliquaire portatif.

⁽⁵⁷⁾ *Eo namque tempore, quo fabrica altaris ecclesiae nostrae agebatur*, L. I, 1. *Miracula sancti Remacii*, éd. J. VÉLDIUS, AA. SS. *Septembris*, t. I, Anvers, 1746. Cf. notre article *La vie quotidienne à Stavelot-Malmedy autour de l'an mil. Moines et société à travers les Miracula Remacii*, BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS, t. CXI, 2000, sous presse.

⁽⁵⁸⁾ La date de cette translation - 25 juin - ne fait aucun doute; elle est commémorée dans le *Manuscrit BRUXELLES, Bibliothèque Royale 1814-16*. Quant à la concordance avec la dédicace, nous la tirons du c. 64 du Livre II des *Miracula Remacii* qui affirme : *in nativitate Sancti Johannis Baptistae [24 juin]... sanitasque ejus usque in alteram noctem sacrae scilicet dedicationis est dilata.*

⁽⁵⁹⁾ Bruno Krusch, (*MGH, S.R.M.*, t. V, 1910, p. 92-93) à la suite de Martène & Durand, et François Baix qui est un «inconditionnel» du dimanche; dans son article *Saint Hubert* (LA TERRE WALLONNE, t. XVI, 1927, p. 218), à propos de la translation de saint Lambert, il nuance toutefois par des guillemets : «[...] il est vrai qu'une cérémonie aussi solennelle que la translation des reliques était réservée «habituellement» au dimanche».

⁽⁶⁰⁾ Nous avons déjà par ailleurs démontré (*Les reliques*, op. cit., p. 79) que c'est loin d'être une règle générale qu'une dédicace ait lieu un dimanche ou un jour de grande fête. Il est simple de le démontrer par un exemple en rapport avec notre propos : le 5 juin 1040, dédicace de la nouvelle abbatiale de Poppon, est un jeudi; Poppon profite du séjour de l'empereur dans la région pour consacrer sa nouvelle église.

685, la seule année possible où le 25 juin tombe un dimanche⁽⁶¹⁾. Bruno Krusch voit dans le patronage de la Vierge, précédant celui de Pierre et Paul dans les deux diplômes de Thierry III pour Stavelot, une trace de la consécration de l'abbatiale sous Goduin⁽⁶²⁾. Goduin était-il aussi évêque de monastère? Sans doute, s'il a consacré l'église⁽⁶³⁾, prérogative épiscopale.

Audon, attesté comme abbé de Stavelot-Malmedy dès 824⁽⁶⁴⁾, décède après 827, au cours de son abbatiat à Montier-en-Der où il était parti, sur ordre de Louis le Pieux, rétablir la discipline monastique. Il fut enseveli à Stavelot, comme l'indique, en marge du martyrologe de Montier-en-Der aux XIe-XIIe siècle, sa notice nécrologique : (11 juin) *Stabelai monasterio, transitus domni Hautonis abbatis et loci istius restauratoris, qui ad clericorum la [...] ordinem pervertum reduxi[t...] religionem et honorem pristinum*⁽⁶⁵⁾. Au passage on notera le souvenir illustre voire l'aura de sainteté qu'Audon laissa à Montier. Lors des fouilles archéologiques à Stavelot fut retrouvé son sarcophage, une «auge rectangulaire trapézoïdale en calcaire oolithique, fermée par trois dalles en phyllade ottrélitifère»⁽⁶⁶⁾, identifiable par la lame funéraire en plomb qu'il contenait : «Le 3 des ides de juin [11 juin] mourut l'abbé Audon, dont le corps fut transféré le 7 des ides d'octobre [9 octobre]». L'abbé était enterré dans l'angle sud-est de la huitième travée du bas-côté méridional de l'abbatiale de Stavelot. La lame funéraire en plomb (L. 23,4 x h. 21/21,5 x ép. 0,5 cm) porte le texte suivi retranscrit : [1] III ID[VS] IVN[III] / [2] O[BIIIT] AVDO / [3] [A]BB[AS] TRANSLAT[VS] / [4] VII ID[VS] OCT[O]B[RI]S⁽⁶⁷⁾ (voir page 251).

L'abbé Thierry est mort avant (ou en)1080. Son épitaphe portait l'inscription suivante : *Quem tegit iste lapis fuit abbas Theodericus, / Expulsum Treveris, quem Stabulaus retinet. / Nobilitas mentis septenis artibus aucta, / Non fuit inferior nobilitate Patrum. / Simplicior quam tempus ei suadebat, et ordo, / Excidit officio, simplicitate sua. / Sed tribulatorum spes, portus et aura Remachus, / Colligit hospitio, post tumuli titulo. / Prima novembris eum carnis de carcere solvit, / Hic tegitur corpus, spiritus astra petit. D'après la chronique de François Laurenty (+ 1650): *Hec metra excisa sunt in lapide iacente in capitulo super tumbam ante pulpitum*⁽⁶⁸⁾.*

⁽⁶¹⁾ François Baix (*L'hagiographie, op. cit.*, p. 137 et 142) a particulièrement embrouillé la question. Par simplification et facilité, nous adopterons cette date [685], possible mais non certaine, en gardant toutefois à l'esprit les réserves que nous venons d'émettre.

⁽⁶²⁾ B. KRUSCH, *op. cit.* et Fr. BAIK, *Etude sur l'abbaye et principauté, op. cit.*, p. 50. En effet, c'est la seule fois dans les chartes de l'abbaye que, dans son patronage, la Vierge précède les saints Pierre et Paul : *Stablaue et Malmundario que sunt in honore sanctae Marie et sanctorum apostolorum Petri et Pauli vel ceterorum sanctorum*, HR 10; *de monasteriis Stabulao et Malmundario [...] in honore sancte Marie semper virginis genitricisque Domini nostri Ihesu Christi et sanctorum apostolorum Petri et Pauli et ceterorum sanctorum*, HR 11. L'argument nous paraît cependant mince.

⁽⁶³⁾ Fr. BAIK, *Etude sur l'abbaye et principauté, op. cit.*, p. 51.

⁽⁶⁴⁾ HR 29. J. SEMMLER, *Montier-en-Der au IXe siècle : une abbaye royale et bénédictine*, dans *Les moines du Der, op. cit.*, p. 83-93.

⁽⁶⁵⁾ E. OVERGAUW, *Les martyrologues de Montier-en-Der*, dans *Les moines du Der, op. cit.*, p. 325.

⁽⁶⁶⁾ *Fouilles de l'ancienne abbaye à Stavelot (1977-1982)*, Stavelot, 1983, p. 18-19.

⁽⁶⁷⁾ Du point de vue épigraphique, la même graphie des D, V, et TR se retrouve sur la pierre dédicatoire de Waha (1050); cf. J. STIENNON dans le Catalogue de l'exposition *Marche-en-Famenne. Son passé et son avenir*, Marche, 1980, p. 72-73 avec bibliographie. Il y a tout lieu de penser que cette translation du corps a donc eu lieu au XIe siècle lors des importants travaux exécutés sous l'abbatiat de Poppon.

⁽⁶⁸⁾ LIEGE, ARCHIVES DE L'ETAT, *Fonds de Stavelot-Malmedy*, I, n° 349, fol. 73v.

Thierry fut enterré à l'entrée du chapitre ou de l'ancien oratoire de saint Martin⁽⁶⁹⁾.

Conon est mort en 1127⁽⁷⁰⁾. Les mauristes Martène et Durand rapportent : «Voici ce que j'ai trouvé dans un vieux mémoire du lieu, et du temps de la sepulture de l'abbé Cuonon : *Ante scriptorium subter magnum lapidem recumbit piee memoriae domnus abbas Cuono Stabulensis, anno Domini M C XXVIII indictione VII. V. idus decembris viam universae carnis ingressus*»⁽⁷¹⁾.

* * *

Cette «comptabilité de l'au-delà» a laissé des traces sur terre. En témoignent les archives mais aussi les sépultures retrouvées lors des fouilles archéologiques pratiquées sur le site de l'abbatiale stavelotaine⁽⁷²⁾, avec leurs ossements et leur matériel funéraire, dont l'interprétation est difficile en raison des bouleversements successifs du sol au cours des siècles⁽⁷³⁾.

Ainsi le caveau particulièrement soigné découvert dans la crypte de Stavelot au niveau du sol du XIe siècle où «le défunt tenait sur son côté droit une hampe en bois cerclée d'argent à la base, d'or au sommet et décorée de clous de cuivre sur sa partie centrale»⁽⁷⁴⁾ fait penser, en première analyse, à celui d'un abbé. Mais, à la lumière des textes cités plus haut, ne pourrait-il être interprété comme celui du duc Frédéric de Lotharinge? On connaît en effet des représentations de laïques flanqués d'un bâton de commandement comme, par exemple, celle du manuscrit de Bamberg qui, vers 995, représente le duc Henri le Querelleur⁽⁷⁵⁾. Le culte de saint Sigebert montre aussi l'auréole de sainteté dont peut rapidement être affublée un généreux donateur⁽⁷⁶⁾. Cette simple hypothèse, parmi d'autres, pour insister sur la difficulté d'interprétation et l'interdisciplinarité indispensable à ce genre de recherches.

Les sépultures privilégiées s'organisent autour du lieu originel d'ensevelissement de Remacle, l'oratoire de saint Martin, puis de sa seconde tombe dans l'abbatiale que l'abbé Goduin fit construire vers [685], jusqu'à son élévation sur l'autel et sa «déposition» dans une châsse. La crypte recueille la dépouille du second fondateur, le futur «saint» Poppon.

⁽⁶⁹⁾ MARTENE (Ed.) & DURAND (U.), *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, Paris, t. II, 1717, p. 157-158. Epitaphe relevée par Henri Van den Berch, cf. NAVEAU-POULLET, *Recueil, op. cit.*, t. II, n° 2250. Commentaires également dans Th. KÖLZER, *Studien zu den Urkundenfälschungen des Klosters St.-Maximin von Trier (10.-12. Jahrhundert)*, Sigmaringen, 1989, p. 116 (VORTRÄGE UND FORSCHUNGEN, t. XXXVI).

⁽⁷⁰⁾ HR 146.

⁽⁷¹⁾ MARTENE & DURAND, *Voyage littéraire, op. cit.*, p. 158 Epitaphe relevée par Henri Van den Berch, cf. NAVEAU-POULLET, *Recueil, op. cit.*, t. II, n° 2249.

⁽⁷²⁾ B. EVRARD-NEURAY & B. LAMBOTTE, *Abbaye de Stavelot... op. cit.*

⁽⁷³⁾ J. BUREAU, *Les fouilles de l'ancienne église abbatiale de Stavelot. Rapport des saisons 1983-1984*, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LE VIEUX-LIEGE, t. XI, n° 232-233, 1986, p. 117-136.

⁽⁷⁴⁾ B. LAMBOTTE, J.-Ph. MARCHAL & B. NEURAY, *La crypte de l'église abbatiale de Stavelot*, VIE ARCHEOLOGIQUE, n° 36, 1990-1991, p. 56.

⁽⁷⁵⁾ BAMBERG, *Staatsbibliothek, Msc. Lit. 142, f° 4v*. G. BAUER dans le Catalogue de l'exposition *Vor dem Jahr 1000. Abendländische Buchkunst zur Zeit der Kaiserin Theophanu*, Cologne, 1991, p. 68-69.

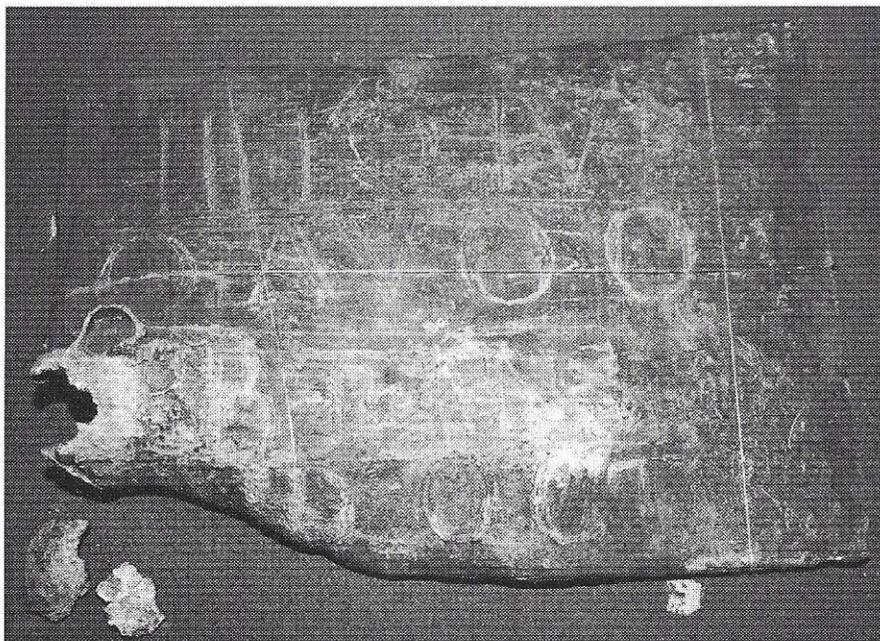
⁽⁷⁶⁾ Catalogue de l'exposition *Trésors d'Art Religieux au Pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, Collégiale Saint-Martin, 1988, p. 73-85 et 323-336.

Au terme de cet article c'est pour nous un réel plaisir d'exprimer nos remerciements envers Messieurs les Professeurs Jean-Louis Kupper et Jacques Stiennon, dont nous croisons sans cesse les profonds sillons des recherches; ils ont bien voulu relire notre texte et nous faire part de leurs remarques et suggestions.

La majorité des dossiers étudiés ici concerne Stavelot. Depuis que Remacle a élu sépulture à Stavelot, ses successeurs vont généralement suivre son exemple. La sépulture du saint fondateur servira même d'argument juridique pour établir la primauté d'un monastère sur l'autre. Devant l'Éternité, le «premier» monastère est bien celui qui abrite, jalousement, les reliques du saint fondateur.

Comme toute église importante, l'église de Malmedy servira, elle aussi, de lieu de sépultures privilégiées. Notre enquête, limitée dans le temps, pourra ainsi, et notamment en fonction des fouilles archéologiques entreprises au monastère de Malmedy, être étendue au monastère construit sur les bords de la Warchenne.

* * *

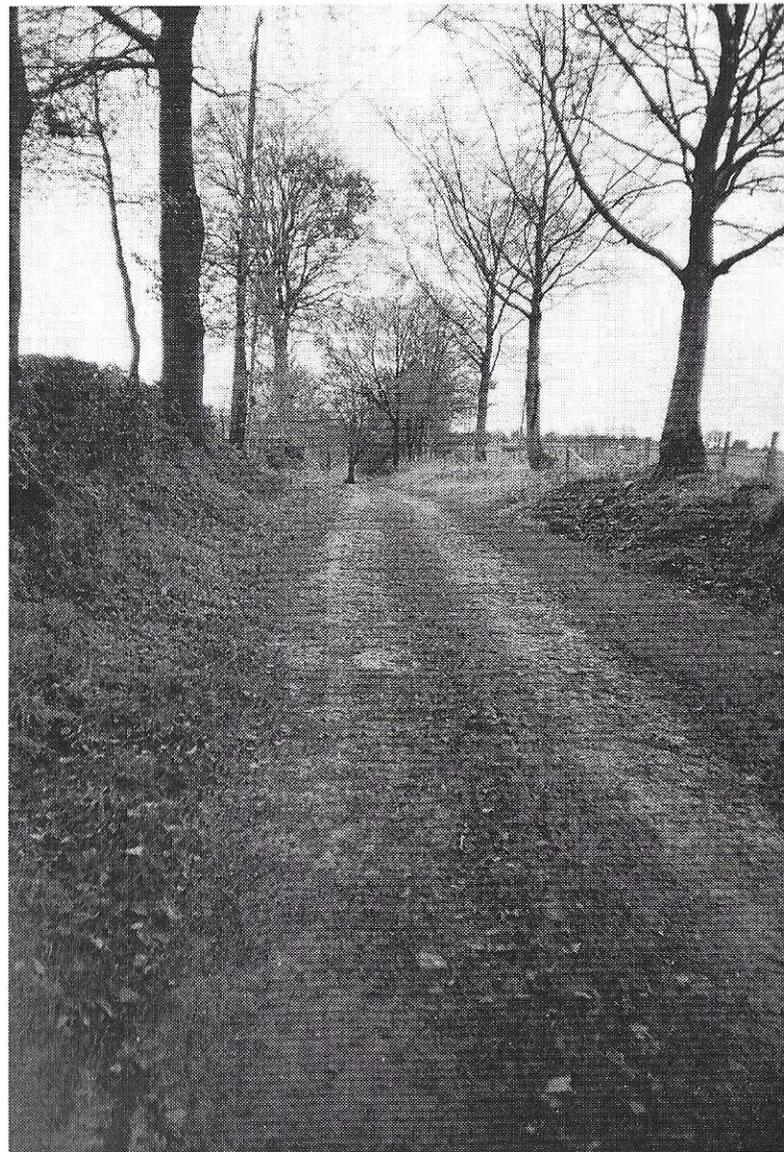


Lame en plomb du IX^e siècle, retrouvée dans le sarcophage d'Audon, lors des fouilles de l'église abbatiale de Stavelot en 1980.

Elle porte sur quatre lignes : III + ID[VS] IVN[II] / O[BIIIT] AVDO / [A]BB[AS] TRANSLAT[VS] / VII ID[VS] OCT / qui peuvent se traduire par :

Le 3 des Ides de juin (le 11 juin) mourut Audon, abbé ; il fut transféré le 7 des ides d'octobre (le 9 octobre). Dimensions réelles : 23,4 cm x 21cm. (Document : Abbaye de Stavelot).

Bibliographie : Catalogue Wibald, Stavelot 1932, notice 96.



L'ancien chemin entre Robertville et Gueuzaine, peu après le Tchyèr de Pire, non loin de l'endroit où Jeanne Lemaire aurait été agressée. Le passage séculaire du charroi a ouvert une tranchée dans la colline. Cette voie était un tronçon de l'antique Via Mansuerisca. A hauteur de Gueuzaine, au lieu-dit Tiyou, elle croisait la voie des Tahots venant de Malmedy et se dirigeant vers Weywertz, Bütgenbach et l'Allemagne. L'endroit où le chemin franchissait la Warche se trouve actuellement englouti dans les eaux du barrage de Robertville (Photo N. Thunus).